

Affaire suivie par Elise Bollier (03.86.72.43.76)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
CENTRE-VILLE DU LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier du Centre-Ville s'est réunie le lundi 18 décembre 2017, à 19h, salle de Conférences à l'Abbaye Saint-Germain.

Étaient présents :

Guy FEREZ	Maire d'Auxerre
Guy PARIS	Premier Adjoint chargé de la démocratie de proximité
Joëlle RICHET	Elue référente en charge du quartier
Jean-Philippe BAILLY	Élu en charge du quartier
Patrice VAYNE	Président du Conseil de quartier
Pascal DURVILLE	Représentant à la Commission des quartiers
Annick PICARD	Suppléante à la Commission des quartiers
Georges DUGENNE	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Martine BARBARIN	} Membres du Conseil de quartier
Patrice LAMBERT	
Frédéric SIRE	

Étaient absents :

Juliette CHRISTOPHE	Membre du Conseil de quartier
Robert BEAS	Membre du Conseil de quartier

et la participation de 86 habitants.

Ordre du jour :

- 1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris
- 2/ Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
- 3/ Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes de leur présence. Il précise que cette Assemblée est la dernière de 2017 et qu'elle est non électorale. Il rappelle l'ordre du jour. Guy Paris souligne que c'est un moment important car c'est aussi celui de la reconnaissance du travail bénévole des membres des Conseils de quartiers qui se mobilisent afin que le vivre ensemble dans nos quartiers soit le plus facile possible.

Il poursuit :

"En 2002, lorsqu'il a été décidé, par l'équipe municipale, de mettre en place ce dispositif de démocratie de proximité, nous avons procédé petit à petit à un nombre d'aménagements.

Notamment la création du dispositif "*Allô Mairie*", la mise en place des élus référents. j'en profite pour saluer votre élue référente Joëlle Richet et Jean-Philippe Bailly délégué à votre quartier en charge du commerce.

A l'heure actuelle, je me demande si ce dispositif est toujours pertinent, s'il ne mérite pas au bout de tant d'années, d'être revisité, repensé, retravaillé parce qu'il ne faudrait pas "tourner en rond" avec les questions récurrentes de stationnement, vitesse, incivilités, ce que j'appelle la "bobologie". Tous ces sujets perturbent certes la vie des habitants et il est souhaitable de les aborder avec les Conseils de quartiers, mais je pense que la démocratie de proximité mérite un virage, des réflexions, de la créativité et je tiens à saluer ce Conseil de quartier qui n'est pas en manque d'inspiration. Il est d'ailleurs tellement foisonnant d'idées que parfois cela peut nous troubler et aussi perturber les services qui ont un mode opératoire, des obligations de temps parfois partagées avec l'ensemble des partenaires, des réglementations à respecter, particulièrement lorsqu'on est en centre ville sauvegardé. Et bien, les membres de ce Conseil jouent parfaitement leur rôle "d'aiguillon" pour aller plus loin, défricher des chemins qui ne l'ont pas encore été. Ils ne sont pas là pour être des porte-paroles des décisions du Conseil Municipal, ils ne sont pas là non plus pour être des contre-pouvoirs, là n'était pas l'objectif de ce dispositif, mais ils doivent être un peu de tout cela. Et le président va d'ailleurs évoquer tous les projets initiés et réalisés en 2017.

Mais, comment ne pas parler de ce marché du samedi matin, qu'ils ont voulu et qui s'est mis en place avec l'appui fort de Jean-Philippe Bailly. Cela n'a pas été sans problématique pour les services de la Ville concernés qui gèrent déjà de nombreux marchés hebdomadaires. Il faut du personnel à disposition pour permettre aux commerçants d'exercer leur activité sereinement. Malgré les embûches, tout le monde a su faire que ce marché du samedi, constitué de producteurs locaux et qui correspond aussi à des besoins d'actifs qui n'ont pas la possibilité de venir sur un autre marché, fonctionne.

Un autre projet tient à cœur des membres de ce Conseil et le président vous en reparlera. Il s'agit de la végétalisation des rues. Ils auraient déjà voulu commencer et n'ont pas toujours été satisfaits de nos réponses. Mais cela confortait une idée que nous souhaitions aussi développer et, à ce sujet, la Ville a recruté une chargée de mission à la Direction du Développement Durable pour réfléchir et construire ce projet. D'autres quartiers l'avaient également évoqué, les Piedalloues par exemple. Malgré quelques expériences malheureuses, nous aurions pu ne plus donner suite mais nous avons vu que d'autres avaient réussi, alors nous allons persévérer.

Encore une fois, il y a des contraintes réglementaires pour les questions d'accessibilité et il est déjà bien compliqué de répondre à toutes ces exigences dans un centre ville sauvegardé. Lorsqu'on a beaucoup investi d'argent public à réhabiliter une voie ou refaire des trottoirs, il ne serait pas normal de détruire. Il faut donc que cette opération soit bien coordonnée entre les habitants, les membres du Conseil de quartier, les services de la Ville pour qu'elle aboutisse de façon satisfaisante et pérenne.

Dans un premier temps, il faudra choisir un nombre de rues "test" qui ne seront pas imposées par la Ville car cette opération ne peut bien fonctionner qu'avec l'adhésion et la participation des habitants.

Voilà ce que je souhaitais vous dire en début d'Assemblée. Nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers mais relancer ce dispositif de démocratie de proximité et je pense m'appuyer fortement sur les initiatives de ce Conseil de quartier du Centre-Ville pour faire émerger une autre dynamique applicable à tous les Conseils de quartiers."

Autre initiative, les membres du Conseil de quartier souhaitent travailler sur des thématiques en impliquant les habitants. A cet effet, 5 carnets vont circuler parmi l'Assemblée sur les items suivants :

- circulation et stationnement,
- vie de quartier et nature en Ville,
- propreté et citoyenneté,
- marché et commerces,
- santé.

S'il est souhaité d'être acteur de la vie de son quartier, il suffit d'inscrire ses coordonnées dans un ou plusieurs carnets. Les habitants qui n'auraient pu venir ce soir mais qui seraient intéressés par ces groupes de travail peuvent s'inscrire à l'adresse mail suivante : conseil.centreville89000@gmail.com

Avant de passer la parole au président du Conseil de quartier, quelques mots sur les autres sujets évoqués lors des Assemblées.

Aménagement de la place des Cordeliers

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation. Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

Service "Allô Mairie"

Guy Paris rappelle l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 1 011 pour le quartier Centre-Ville du 15 octobre 2016 au 15 octobre 2017, chiffre 3 à 5 fois plus élevé que dans les autres quartiers. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Dans ces 1011 appels, 10 % des demandes concernent les dépôts sauvages et cela, particulièrement dans un centre ville, n'est pas supportable. 80 "points noirs" avaient été identifiés, il y a une année et demie, soit des dépôts sauvages de tout venant, soit des sacs d'ordures ménagères sortis les jours de non ramassage. La Ville identifie aujourd'hui (après un travail important) 8 dépôts sauvages identifiés, qui malheureusement se déplacent régulièrement. Les services de la Ville et ceux de la Communauté d'Agglomérations de l'Auxerrois travaillent en partenariat sur ce sujet. Ces incivilités représentent un coût non négligeable.

Modification des équipements de quartier

Tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Parfois les deux sont présents, parfois aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les centres sociaux et les maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Pour le centre ville, la structure existante était celle du foyer-Gouré, plutôt réservée à un public seniors, alors que le secteur Conches/Clairions n'a aucun équipement.

Le démarrage d'un nouvel équipement de territoire depuis le 1^{er} semestre 2017, situé dans la Cité-Gouré, se définit comme un lieu d'information, un lieu de services, un lieu d'animations et d'activités pour tous les publics.

Une fête de quartier en juin et une fête de fin d'année seront mises en place et le développement de nouvelles activités sur le quartier à compter de mars 2017 : ateliers parents-enfants, permanences, sorties familiales ...

Equipement Fitness extérieur

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près de terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

La parole est donnée à Patrice Vayne, président du Conseil de quartier Centre-Ville.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier

Patrice Vayne remercie Monsieur Paris et présente chaque membre qui constitue le Conseil de quartier Centre-Ville. Il indique que Juliette Christophe demande à être invitée permanente, elle sera remplacée par Philippe Butteaud.

Il poursuit :

"Cette année, nous avons semé, entre autres, des relations avec le président des commerçants du Centre-Ville. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises. Il a confirmé que le marché avait un impact positif. Nous souhaitons maintenant élargir notre collaboration avec les commerçants de la rue de Paris. Nous sommes déjà en contact avec ceux de la rue du Pont et de la rue Joubert. Nous sommes en train de tisser une réelle dynamique qui se traduit par des retours de commerces. Tout cela n'est possible qu'en travaillant tous ensemble, même s'il y a eu quelques tensions, spécialement sur les contraintes de temps car nous étions pressés d'agir. Nous avons fini par adapter et le rythme des services et le nôtre, permettant aujourd'hui d'envisager des projets en commun, sachant que chacun a sa place.

La nôtre, Conseil de quartier, est d'être le porte-paroles des habitants qui peuvent nous signaler des dysfonctionnements mais aussi nous dire que telles ou telles opérations seraient souhaitables. Nous sommes dans cette articulation positive, indispensable pour que les projets prennent du sens.

Nous avons lancé une campagne, en deux volets, sur la propreté qui nous a permis de rencontrer tous les proviseurs des établissements scolaires et faire un travail vis à vis des lycéens, des collégiens afin qu'ils prennent conscience et ne jettent plus, thème de notre second volet. Nous avons pu constater effectivement que la Ville était plus propre, mais il faut rester vigilant et ne pas relâcher la pression.

Nous pensons aussi que ce phénomène est dû à un nombre de personnes n'ayant pas le sentiment d'appartenance au Centre-Ville, qui sont là de passage, qui ne s'investissent pas de façon citoyenne dans l'espace public.

Lorsque nous avons pris contact avec les lycées Jacques-Amyot et Saint-Germain, nous souhaitions aussi échanger sur les façons d'améliorer les relations entre les habitants et les lycéens, qui ont tendance à s'étaler un peu et à créer de la gêne. Avec les Conseils de Vie Lycéenne, nous allons travailler pour qu'ils aient une réflexion citoyenne sur l'environnement, commune aux deux lycées, car nous sentons que cela est possible. L'idée qui émerge serait celle d'un même territoire, qu'il conviendra de matérialiser, sachant qu'il sera un espace de transmission de savoir et de mémoire, de créer une entité pour que les gens se sentent plus égaux. C'est l'un de nos projets 2018 et pas uniquement sur ce secteur, mais de comment développer des identités fortes des "sous-quartiers" du Centre-Ville.

Nous avons déjà travaillé avec le quartier de l'Horloge, la dynamique est déjà créée avec un sentiment d'appartenance fort, ainsi que pour le quartier Pont/Joubert. Nous allons nous engager avec le secteur de la rue de Paris.

Il faut que tous les quartiers d'Auxerre aient quelque chose qui matérialise cette identité, cette appartenance. Je pense que c'est à partir du moment où on aura réussi à donner ce sentiment d'appartenance que l'on pourra travailler objectivement sur les problématiques d'incivilités car les habitants vont s'en emparer.

Le deuxième grand chantier auquel nous souhaitons nous atteler est celui de la nature en ville. Pas seulement pour de la décoration mais plus largement réintroduire la nature en ville parce que c'est aussi une condition de bonne santé morale et physique. C'est aussi créer du lien à travers des bacs et des végétaux, à travers des individus et s'approprier de façon collective une rue.

Troisième thématique forte pour 2018, celle de la santé. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a fait un bilan concernant le déficit de médecins. La Municipalité s'y attelle, le Département s'y attelle. Mais, la santé ce n'est pas que la présence ou l'absence de médecins généralistes.

L'UNIFED va lancer une application, progressivement développée sur l'ensemble du territoire national, qui permettra, à partir du moment où vous cherchez un médecin, d'avoir une géolocalisation et de savoir quel est le médecin disponible dans un rayon de proximité. Ce dispositif va monter en puissance avec un premier échelon concernant les médecins généralistes, un second pour les spécialistes, un troisième pour les infirmiers. Pourquoi ne pas s'insérer dans ce projet ? C'est ce que nous souhaitons avec le concours des services de la Ville.

Je reviens sur le marché du Centre-Ville, constitué de producteurs locaux. Nous voyons qu'il a atteint sa limite et il nous semble qu'il faille lui donner une autre dimension que nous allons aller chercher du côté des artisans. Nous aimerions compléter ce marché de producteurs par la présence d'artisans, par celle des associations qui pourront ainsi se faire connaître ou passer leurs messages, par des animations. Dans ce but, la Ville d'Auxerre met à notre disposition du matériel.

La circulation et le stationnement sont des sujets lourds qui soulèvent des passions à chaque échange, un peu comme les dépôts d'ordures. Lorsqu'on en parle avec les commerçants, les artisans, la possibilité de circuler et de stationner est fondamentale pour que le commerce vive. Dans quelle proportions ? Toute la question est là. Nous assistons à une phase de transition entre le dispositif actuel qui semble à saturation et un dispositif qui doit avoir une vision globale de l'agglomération ; c'est une véritable problématique. D'un côté des gens qui pensent que le centre ville doit être dégagé de tous véhicules et de l'autre ceux qui pensent aux populations âgées, à la facilité d'accéder rapidement aux commerces. Le point d'équilibre n'est pas facile à trouver. Il faudra finir par objectiver, en particulier lors des concertations sur la place des Cordeliers. Il faut penser à un choix de Ville et un choix de qualité de vie.

Voilà tous nos objectifs pour cette nouvelle année. Ce que nous souhaitons c'est pouvoir travailler, le plus possible, avec vous et c'est pourquoi nous allons faire passer dans l'Assemblée ces petits carnets thématiques où vous pouvez mettre vos coordonnées et deux ou trois réflexions sur le sujet.

Dernier point, nous avons découvert le Tiers Lieu, installé sur le quartier Saint-Gervais/Brazza. Nous nous sommes aperçus que nous partageons des valeurs et en particulier tout ce qui peut être mis en collectif. Le Tiers Lieu a des ressources et est porteur d'une autre vision de ce que l'on peut faire lorsqu'on met en commun nos compétences, nos savoirs, quels que soient nos âges, on peut créer de nouvelles richesses. Nous les avons rencontrés parce que nous souhaitons installer des cendriers extérieurs. Le concept est de poser une question simple, de permettre en mettant son mégot d'un côté ou de l'autre, de voter. Ces mobiliers sont aussi en adéquation avec le projet Nature en Ville. Le Tiers Lieu travaille déjà sur un projet similaire appelé les "incroyables comestibles".

Tous ces projets, nous ne pouvons les porter seuls. Nous aurons donc besoin, dans chaque sous-quartier du Centre-Ville, de personnes pour les mettre en place, pour qu'ils deviennent réalité.

Je pense d'ailleurs à un projet, porté par les habitants des quais, de réaliser un terrain de boules. Ils sont une trentaine à être intéressés et ont envie d'avoir un terrain tout simple, qui permet de se retrouver et si cela peut être un chantier partagé avec les services de la Ville et nous, ce serait parfait. Je pense que c'est là un exemple dont on peut se servir pour faire avancer ce projet de végétalisation de façon collective. Pour avoir des plates-bandes partagées, des rues partagées, de façon à avoir une envie d'Auxerre, une envie d'être ensemble."

Patrice Vayne remercie l'auditoire et donne la parole à Monsieur le Maire.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie le président ainsi que tous les participants à cette Assemblée. Il salue l'action de ce Conseil de quartier et indique qu'il est l'un des éléments de la légitimité de l'action publique. Il y a la légitimité des élus, celle des services de la Ville qui, sous l'autorité des élus, mettent en œuvre les politiques, les orientations et les projets et celle que ce Conseil illustre bien, la légitimité citoyenne. Et lorsque ces trois légitimités tirent dans le même sens, une Ville, une Commune peut avancer. Il tient à souligner les preuves de courage et de ténacité du Conseil de quartier qui porte une vision du cœur de Ville mais aussi de la Ville dans sa globalité.

Monsieur le Maire donne la parole aux habitants.

Lieux/thèmes	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Végétalisation	Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Y aura-t-il des travaux ? Des bacs seront-ils mis à disposition ?	<p>Monsieur le Maire répond que cela doit être un travail commun avec le Conseil de quartier. Le cœur de Ville doit être repris (les places Surugue, Lepère et Saint-Germain). Les services ont déjà commencé le travail. Chaque reprise de voirie sera accompagnée d'une étude de végétalisation.</p> <p>Guy Paris associe Denis Roycourt sur ce sujet et rappelle qu'il s'agit aussi d'une initiative lancée lors des Rencontres Auxerroises du Développement Durable (RADD). C'est une longue progression. Il faut de la compétence pour ne pas faire n'importe quoi, n'importe où. Il sera priorisé la végétalisation enterrée et parfois il faudra rouvrir les trottoirs. Le Conseil de quartier choisira 5 ou 6 rues pour commencer ce travail en phase expérimentale, les services techniques feront les travaux nécessaires. Il est proposé également que les Piedalloues, qui ont aussi été précurseur sur ce thème, soit zone test. Il sera tenté d'organiser une journée de lancement en phase avec les journées des RADD, fin avril. Tous les services de la Ville concernés sont très motivés pour travailler sur ce sujet.</p>

<p>Circulations piétonnes dans les rues du Centre- Ville</p>	<p>Nous sommes de nombreux habitants à fréquenter les rues Diderot, des Hospitaliers, Dampierre, ... Les trottoirs ont été bitumés mais sont trop étroits, il faut marcher sur la chaussée ce qui est dangereux. Est-il possible de restructurer ces petites rues ?</p>	<p>Monsieur le Maire indique que cela n'est pas à l'ordre du jour. Les trottoirs ont été bitumés pour être praticables. Ces rues en cœur de Ville sont étroites et chaque fois qu'une rue est refaite, comme pour la rue du Nil, il est créé des espaces partagés dits de rencontre parce qu'il est de notre devoir de veiller à la bonne mobilité et accessibilité. Lorsque ces rues seront refaites, ce sera de cette façon là. Toutefois, il est impératif que l'enrobé de la rue Soufflot soit fait le plus rapidement possible. La rue des Hospitaliers sera refaite rapidement. Les travaux auraient dû commencer mais il fallait une concertation avec la Poste et la copropriété. Comme pour la rue du Nil, il n'y aura plus de trottoir mais un seul enrobé. Cela représente un coût élevé, connaissant les contraintes imposées en site classé.</p>
<p>Rue du Puits des Dames</p>	<p>La configuration de la rue du Puits des Dames est problématique pour la circulation. Elle forme un entonnoir qui reçoit le flux des autres nombreuses rues et parkings avec un carrefour dangereux avec la rue du Pont. Contact a été pris avec les services de la Ville. Serait-il possible de mettre un ralentisseur ? Cette habitante milite pour une Ville davantage piétonne. Elle a pris connaissance de l'aménagement de certains espaces en zone 20 ou zone 30.</p> <p>Il lui a été recommandé de prendre attache avec le Conseil de quartier pour échanger, faire part de ses doléances, ... Comment peut-on améliorer l'information et la communication du Conseil de quartier vers les habitants ?</p> <p>Un autre habitant de la rue du Puits de Dames rappelle qu'une lettre a été envoyée en Mairie avec des propositions pour fluidifier la circulation.</p>	<p>Monsieur le Maire indique que les services travaillent sur des aménagements, des projets d'amélioration qui pourront être présentés. Ce type de rue ne peut drainer une aussi forte circulation.</p> <p>Un membre du Conseil de quartier rappelle que justement l'intention du Conseil, par le biais des petits carnets qui circulent, est d'inviter le maximum d'habitants à s'impliquer. Monsieur le Maire précise que, sur le site internet de la Ville, les comptes-rendus sont en ligne.</p>

Rue du Puits des Dames (suite)	C'est un sujet maintes fois évoqué pour lequel il est nécessaire de trouver des solutions concrètes.	Monsieur le Maire assure qu'il y aura une concertation avec les habitants de cette rue pour trouver les meilleures dispositions à mettre en œuvre et satisfaire tout le monde.
Rue des Ballets	<p>Le stationnement est interdit rue des Ballets, idem rue du Grand-Caire et pourtant il est parfois impossible d'y circuler. Pourquoi la Police Municipale ne passe-t-elle pas pour verbaliser ? Si le règlement existe, il doit être appliqué. Le montant des amendes est variable. Est-ce normal ?</p> <p>Il semble nécessaire de poser un panneau STOP rue Alexandre-Marie, les voitures roulant trop vite et la visibilité n'étant pas optimale.</p>	<p>Monsieur le Maire confirme que le règlement doit être appliqué. Le montant des amendes est différent suivant que le stationnement est classé gênant ou très gênant, lorsque la circulation piétonne n'est plus possible par exemple.</p> <p>Monsieur le Maire mandate la Direction Cadre de Vie pour étudier la faisabilité.</p>
Relation avec les Conseils de quartiers Problématiques diverses	<p>Une habitante déplore le fait de renvoyer sur un site internet et souhaite avoir des contacts humains. Elle trouve pertinent d'avoir des moyens d'affichage et souligne la bonne idée des membres de ce Conseil de tenir un stand sur le marché du samedi.</p> <p>En ce qui concerne la santé, la géolocalisation n'est pas la panacée. Il y a moins de médecins, il faut des mesures nationales. D'ailleurs, la Ville va perdre l'hélicoptère qui assure les liaisons d'urgence.</p> <p>Vous évoquez la mise en place de Maisons de Santé, n'est-il pas préférable de faire un centre de santé rattaché à l'hôpital ?</p>	<p>Monsieur le Maire répond ne pas vouloir vanter ou prioriser Internet mais qu'il s'agit d'un outil comme un autre.</p> <p>Monsieur le Maire affirme qu'il fera tout pour que l'hélicoptère reste. Il travaille, avec d'autres partenaires, pour gagner ce difficile combat. Le problème des urgences est que notre pays manque d'urgentistes, Toutefois, il considère que sur un territoire comme le nôtre, la qualité des urgences est essentielle, en particulier dans la réorientation des malades.</p> <p>Les projets de Maisons de Santé doivent être bien préparés. Il ne s'agit pas d'aménager des locaux qui demeureraient vides. Il faut un projet médical, ce qui a été fait pour Rive-Droite, avec l'assurance de la venue de praticiens et de paramédicaux. L'ouverture est prévue en 2019.</p>

<p>Relation avec les Conseils de quartiers Problématiques diverses (suite)</p>		<p>Monsieur le Maire indique travailler avec le Centre Hospitalier d'Auxerre sur l'implantation d'un centre de santé avancé au cœur de l'hôpital. Les médecins sont de plus en plus spécialisés, ne veulent plus travailler seuls et souhaitent disposer des plateaux techniques que possèdent les centres hospitaliers. On dit qu'il y a de moins en moins de cardiologues, d'ophtalmologues.</p> <p>Aujourd'hui, ces médecins sont très spécialisés, très pointus et pour exercer, ils ont besoin d'un plateau technique et ne choisissent plus la médecine libérale. On assiste à une mutation de l'exercice de la médecine, il faut être objectif pour répondre aux enjeux santé.</p>
<p>Boulevards extérieurs</p>	<p>Une habitante évoque la vitesse excessive des conducteurs sur les boulevards extérieurs qui représente un véritable danger, comme sur le boulevard du 11 Novembre.</p> <p>Cette personne souligne aussi la mauvaise signalisation des passages piétons sur les quais, les mettant souvent en danger.</p>	<p>Monsieur le Maire répond réfléchir sur la circulation des boulevards. Des tests montrent que lorsqu'une des 2 voies de circulation est destinée au stationnement et les feux clignotants, la vitesse est moindre car les conducteurs doivent être davantage vigilants. C'est peut être là la solution.</p> <p>La Ville va se doter d'un radar mobile qui permettra à la Police Municipale de faire des contrôles.</p> <p>Monsieur le Maire transmet cette remarques au service concerné.</p>
<p>Aménagements à Auxerre Pôle multimodal</p>	<p>Un habitant, résidant place Saint-Etienne depuis 2012, veut souligner trois réalisations : la réfection de la place Saint-Etienne, celle des quais et l'aménagement du rond-point de la Tournelle qui sont de belles réussites.</p> <p>Il indique sillonner la Ville et avoir souvent des idées pour améliorer, valoriser, corriger mais ne sait pas si ces idées sont pertinentes et surtout à qui les donner.</p>	<p>Monsieur le Maire ré-évoque la légitimité citoyenne et propose que cet habitant lui adresse ses remarques, qui seront étudiées. Monsieur le Maire donne des éléments d'informations sur l'aménagement de la gare routière (pôle multimodal) qui aura un impact sur la circulation du Bld de la Chaînette. Ainsi avec l'accord du Département, à titre expérimental, l'une des voies, montante et descendante, sera réservée au stationnement. Si ce test est concluant, il sera donc nécessaire de conceptualiser un nouveau paysage urbain reliant le rond-pont de Paris et celui de la Tournelle.</p>

Rue de Paris	Un commerçant de la rue de Paris souhaite savoir si des travaux sont prévus sur cette rue entrante, au niveau de la vitesse, de la propreté. A ce sujet, il remercie le Directeur de Cabinet avec qui il avait échangé ayant noté une amélioration. Il parle aussi de l'image d'Auxerre à donner à un visiteur qui emprunte cette rue qui manque de clinquant.	Monsieur le Maire assure partager ce sentiment. Le Conseil de quartier s'en est d'ailleurs saisi et une rencontre avec les commerçants de la rue de Paris est programmée en janvier 2018. Il faudra un véritable programme d'aménagements pluri-annuels. Cette rue pourrait être végétalisée. C'est une longue artère, cela nécessite réflexion.
Pistes cyclables	Un habitant qui pratique le vélo est surpris de voir aussi peu d'aménagements en centre ville. Il y a beaucoup de sens unique et il existe un système qui permet aux cyclistes de s'engager dans le sens de circulation interdit. Cette pratique impose aussi aux conducteurs une vitesse réduite.	Monsieur le Maire indique qu'il y a environ 20 kms de voies cyclables. L'équipe municipale et les services travaillent en ce moment sur les espaces partagés ou de rencontres. Il convient de mieux partager l'espace public, c'est un projet ambitieux et un apprentissage collectif.
Quais de l'Yonne	Un habitant réaffirme la qualité des travaux des quais. Toutefois, la bande délimitant la circulation piétonne de celle des vélos n'est pas satisfaisante. Il y a danger pour les deux publics. Une bande minérale devait matérialiser les espaces, elle n'est pas faite. Pourquoi ?	Monsieur le Maire confirme la matérialisation rapide de ces cheminements. Les services sont mandatés.

L'Assemblée est levée à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée de quartier en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS